

Pourquoi la justice est-elle cinématographique ?

Nina MILESI, secrétaire nationale de l'USM



Le cinéma américain est féru de justice. C'est un constat évident pour les magistrats que nous sommes qui remarquons régulièrement que certains justiciables connaissent mieux le fonctionnement judiciaire américain, ou plus exactement ce qu'il en est montré dans les films et séries, que celui de leur pays. Qui n'a jamais surpris son interlocuteur néophyte en lui apprenant que nous n'avons pas de marteau pour faire évacuer la salle, qu'un policier n'a pas besoin de mandat pour faire une perquisition, que nous ne nous faisons pas appeler « Votre honneur » et que personne n'objecte jamais rien dans un procès français ?

Le cinéma américain est féru de justice certes mais ce n'est pas le seul ; il en est de même des cinéastes français qui ont, de tout temps, filmé la justice et paraissent d'ailleurs avoir un regain d'intérêt pour ce thème, en particulier depuis plusieurs

années. Films légers ou sérieux, plusieurs des grands succès critiques ou commerciaux de ces dernières années ont eu pour thème la justice : *La tête haute*, *L'Hermine*, *9 mois ferme*, *Jusqu'à la garde*, *Grâce à Dieu* pour n'en citer que quelques-uns.

Alors pourquoi cet intérêt du cinéma pour notre monde ? Pourquoi la justice est-elle tant mise en scène, de façon si variée et depuis l'origine ? En bref, pourquoi la justice est-elle cinématographique ?

Tout d'abord, la justice pose naturellement un décor car elle revêt une dimension esthétique qui lui est propre. Les salles d'audience sont des lieux cinématographiquement intéressants : toujours identiques, immédiatement reconnaissables, comprenant différents plans où chacun occupe sa place. La symbolique y est essentielle et en fait des lieux à part ayant une identité commune.

En outre, les palais de justice sont souvent d'une grande beauté et ceux qui sont utilisés au cinéma le sont toujours. Ce n'est évidemment pas un hasard si l'ancien palais de justice de Paris est un lieu de tournage extrêmement prisé dans le cinéma français ; l'avenir nous dira si le nouveau palais de justice, d'une beauté moderniste, aura le même succès auprès des réalisateurs.

Raison probablement la plus évidente de son succès au cinéma, la justice permet de montrer le drame humain dans toutes ses composantes, dans toutes ses variations, qu'il relève de l'extraordinaire ou de l'ordinaire. Un procès, souvent pénal mais pas nécessairement, raconte toujours une histoire ; celle-ci peut être tragique, dramatique, triste, étrange, loufoque, banale,

comique parfois, etc. Mais quelle que soit l'histoire qui y est racontée, un procès revêt toujours une dimension profondément humaine ; il ne se réduit pas à une observation froide et rationnelle de faits mais implique de comprendre pourquoi un homme ou une femme a agi de telle façon dans une situation bien particulière en analysant son histoire personnelle, son environnement social et familial, sa personnalité, son fonctionnement psychique. Le cinéma étant justement l'art du drame humain, il était naturel que la justice y tienne une place particulière.

Aussi, les films de procès permettent souvent d'incarner des héros modernes et humains. Il n'est d'ailleurs pas anodin d'observer que l'American Film Institute a désigné en 2003 Atticus Finch, l'avocat intègre incarné par Gregory Peck dans le film *Du silence et des ombres* (1962), comme le plus grand héros de l'histoire du cinéma devant Indiana Jones et James Bond.



Pourquoi la justice est-elle cinématographique ?

En réalité, rares sont les films qui traitent du monde judiciaire en lui-même. En instituant un débat et en poursuivant un objectif de vérité, le procès permet d'aborder une multitude de sujets de société et ce de façon évolutive. Ainsi, la justice est bien souvent un prétexte pour mettre en scène un débat de société, traiter de manière critique un sujet quel qu'il soit.

C'est parce que le procès est en lui-même un cadre pré-constitué pour un scénario, une scène toujours disponible, que la justice est cinématographique.

Ces films sont de loin les plus nombreux et les plus divers. *La Route des Indes et Du silence et des ombres* mettent en scène un procès identique : celui d'un homme noir accusé de viol injustement par une femme blanche. La question du racisme y est bien sûr abordée et dénoncée mais dans des contextes sociaux et historiques complètement différents : le déclin de l'empire britannique en Inde dans les années 1920 et une petite ville du Sud des États-Unis pendant la Grande dépression.

Philadelphia a traité pour la première fois, à travers un procès relatif à un licenciement, de la discrimination à l'égard des homosexuels et des personnes atteintes du SIDA ; *Dans ses yeux* (2010 réalisé par Juan José Campanella) évoque une période sombre de l'Argentine marquée par la corruption et la crise de la démocratie à travers une enquête judiciaire.

Dans tous ces films, la scène du procès, de l'interrogatoire ou de l'audience, qu'elle soit longue ou courte, centrale ou non, a permis à leurs réalisateurs de traiter de façon critique et plurivoque un sujet de société contemporain.

La justice permet également d'évoquer des sujets plus intimes, généralement par le biais des cabinets de juge aux affaires familiales mais pas exclusivement. *Kramer contre Kramer* est probablement un des premiers films à avoir traité la question du divorce et de la paternité. Depuis, les films de toutes nationalités et de qualité cinématographique très variable contenant des scènes de divorce sont innombrables.

Le cinéma de la justice s'est également souvent intéressé aux grands procès historiques et à l'Histoire en général. Cette fois, la justice au cinéma n'est plus seulement un outil fictionnel pour mettre en scène tel ou tel sujet, elle devient plus réelle puisqu'elle est abordée sous l'angle historique et donc également plus centrale.

Si la justice n'est pas nécessairement le sujet essentiel de ces films, la quête d'un certain réalisme et l'impression de vérité qui doit s'en dégager impliquent une approche plus « scientifique » de ces procès et conduisent les réalisateurs, scénaristes et acteurs à s'entourer de professionnels de la justice et d'historiens.

Ainsi, dans *Le labyrinthe du silence*, réalisé par Giulio Ricciarelli (2015), qui est une fiction inspirée de l'histoire de Fritz Bauer, procureur général de Francfort, à l'origine du « procès de Francfort » dans les années 1960, l'un des parquetiers, qui a participé à ce procès historique et inspiré partiellement le rôle principal, a conseillé scénaristes et acteurs lors du tournage du film.

Plus rarement, le cinéma s'intéresse à la justice pour ce qu'elle est. La justice n'est alors plus un prétexte pour aborder telle ou telle question mais devient le sujet central du film. *La Tête haute*, réalisé par Emmanuelle Bercot en 2015, en est un

exemple parfait s'agissant de la justice des mineurs ; *L'Hermine* réalisé par Christian Vincent en est un autre pour la cour d'assises. Bien sûr, ces films ne sont pas exempts de critiques et ne représentent pas de façon absolument parfaite la justice et ses acteurs mais ils en renvoient une image qu'on peut qualifier de juste.

Douze hommes en colère n'est certes pas un film particulièrement réaliste. Il est un peu ancien (1957), concerne la justice américaine et met en scène un héros typiquement américain qui seul renverse la situation pour sauver un innocent. Cependant, ce film montre avec une pertinence toujours très actuelle la difficulté de juger avec impartialité, de se démarquer de ses préjugés et de ses difficultés quotidiennes pour prendre une décision dont l'enjeu est la vie d'un homme.

Les films sur la justice ont toujours un attrait particulier pour les magistrats que nous sommes même s'ils ne nous plaisent pas toujours, s'ils nous agacent, voire nous révoltent. Peu importe. Le cinéma sur la justice nous montre ce que nos concitoyens pensent de nous et ce reflet, même difformant et bien évidemment partiel et incomplet, est essentiel car il participe à notre compréhension de la façon dont nous sommes perçus, nous interroge sur l'image que nous renvoyons et en cela nous aide à mieux comprendre la place que nous occupons dans la société.

